



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction interrégionale de la Mer  
Méditerranée

, le

**Demande d'autorisation de pêche au corail en scaphandre autonome**  
(Saison 201 )

**DEMANDEUR :**

NOM - Prénom :

Date de Naissance : .

Adresse :

Quartier et N° d'immatriculation :

Qualification professionnelle :

Fonction exercée à bord :

Date du certificat médical (certificat à joindre).

Antériorité : N° et date de la décision précédente :

Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie (C.A.H à joindre) délivré le

Classe :

Mention :

Option :

**NAVIRE.**

Nom :

N° et Quartier d'immatriculation :

Effectif :

Matelot (Nom Prénom):

Qualification hyperbare.

Equipements techniques spécifiques :

Caractéristiques de l'appareil utilisé pour la plongée (type, marque)

Caisson de recompression à bord : OUI - NON (si oui, caractéristiques de l'appareil : type, marque)

Période envisagée :

Profondeurs maximale des plongées envisagées :

Signature :

**Important : Joindre copie des fiches de pêche de la saison précédente**

Tél. : 33 (0) 4 91 39 69 00 – fax : 33 (0) 4 91 91 22 78  
40, Bd de Dunkerque  
CS 91226

13472 MARSEILLE Cedex 2